## BORDEREAU DE VERSEMENT AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA MEUSE

Service versant : Préfecture, deuxième direction, 1er bureau.

Date de prise en charge : 3 mars 1968 Pilon : articles 1 à 40, 43

Nombre total d'articles (liasses, boîtes, registres) : 2 Métrage : 0,20 m.l.

Dates extrêmes du versement : 1966

Délai de communicabilité maximum : Communicabilité : immédiate

numéro des articles	description des articles	dates extrêmes
41 42	Comptabilité publique : ordres de reversement Education nationale divers ministères	1966

-